

## Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement tenue le lundi 30 janvier 2023, à 19 h; au local I03

**Étaient présents(es) :** Personnel école : Kevin Rodrigue , Julie Nadeau , Marie Mercier , Luc Bouchard ,  
Lyne Lefebvre , Diane Caron , Marie-Josée D'Amours

**Parents d'élèves :** Sophie Touron , Meriem Laraki , Isabelle Emond , Sophie Clavelier ,  
Hubert Cotton , Elisabeth Lavoie

**Membres de la communauté :** Yves Mercier

**Direction d'école :** Karine Bernier

**Personne du public :**

**Invités :**

**Secrétaire :** Elisabeth Lavoie

Légende :  = document papier  
 = document courriel


SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
1. Mot de bienvenue	Mme Karine souhaite la bienvenue à toutes et à tous.	
2. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum (art. 61 et 62 LIP)	Le président, M. Hubert Cotton, ouvre la séance à 19h02 après avoir constaté qu'il y a quorum.	

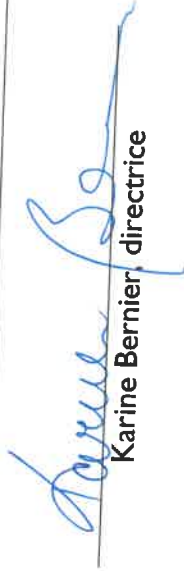
SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Marie Mercier</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté  <input checked="" type="checkbox"/> tel que présenté.  <input type="checkbox"/> avec l'ajout de quelques points.</p> <p><b>ADOPTÉ</b> à l'unanimité.</p>	
4. Lecture et adoption du procès-verbal du 28 novembre 2022	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Marie-Josée D'Amours</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022 soit adopté  <input checked="" type="checkbox"/> tel que présenté.  <input type="checkbox"/> avec l'ajout de quelques points.</p> <p><b>ADOPTÉ</b> à l'unanimité.</p>	
5. Correspondance 5.1. FORMS – Formation du CÉ (30 novembre 2022	<p>Un courriel a été envoyé le 30 novembre 2022.</p>	
6. Comité des parents 6.1. Information de la représentante	<p>Rien à signaler. La prochaine rencontre se tiendra le 7 février en virtuel.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7. Direction 7.1. Approbation de la grille-matières 2023-2024 (art. 86 LIP)</p> <p>7.2. Règles et critères d'inscription des élèves dans les écoles (art. 239 LIP)</p> <p>7.3. Souper Fondation Louperivienne</p> <p>7.4. Dossiers à privilégier en 2022-2023 7.4.1. Évaluation de l'IB</p> <p>7.4.2. Projet classe extérieure</p>	<p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Diane Caron</p> <p><b>QUE</b> la grille-matières soit adoptée  <input checked="" type="checkbox"/> telle que présentée.  <input type="checkbox"/> avec l'ajout de quelques points.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p> <p>Les membres ont lu le document. Il n'y a pas de question.</p> <p>C'est le 35<sup>e</sup> souper de la Fondation Louperivienne. Il aura lieu le 28 avril. 2 billets seront tirés parmi les membres du CÉ à la prochaine rencontre.</p> <p>Julie Nadeau s'occupe du dossier avec Caroline Dubé gr. 201 et Luc Bouchard. Tout va bien. La communauté est prête à recevoir les visiteurs.</p> <p>Pas de nouveauté. On attend des nouvelles du ministère.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>7.5. Parascolaire (information) 7.5.1. Campagne de financement</p> <p>7.5.2. Sorties hivernales</p> <p>7.6. Activités éducatives et complémentaires (approbation) (art. 87 LIP) Voir ordre du jour</p>	<p><u>Clémentines</u> : 5 155 \$ profit 1 502 \$ paiement 819 \$ crédit de la compagnie 7 476 \$ profit total</p> <p><u>Chocolat de Pâques</u> : environ 15 \$ ch. Même fonctionnement de livraison que les clémentines Tout le monde accepte de faire l'essai pour Pâques 2023.</p> <p>Les sorties hivernales se feront au mont Pits ou au Chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Hubert Cotton</p> <p><b>QUE</b> les activités éducatives et complémentaires soient acceptées.</p> <p><b>APPROUVÉES</b> à l'unanimité.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
8. Autres points 8.1. Service de garde	Il manque 2 éducatrices au service de garde.	
9. Parole au public	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Hubert Cotton	
10. Levée de l'assemblée	<b>QUE</b> la séance soit levée à 19h56.	
	<b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.	

  
 pour Hubert Cotton, président(e)

  
 Karine Bernier, directrice

